



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Le 10 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Une étude surveillée est proposée à votre enfant tous les matins entre 8h et 9h50 et tous les soirs entre 15h40 et 18h, en fonction de l'emploi du temps de votre enfant, **à partir du lundi 7 septembre.**

Cette étude, qui offre un espace et un temps de travail à votre enfant, ne peut être inférieure à une heure.

L'étude surveillée, contrairement à l'étude encadrée, est une étude où un adulte veille à la présence des élèves, à leur mise au travail, dans le calme. Le travail personnel n'est pas encadré. Les devoirs devront donc être supervisés à la maison, voire effectués si l'élève n'a pas eu le temps de les terminer. L'adulte présent pourra bien évidemment répondre à une question éventuelle mais ne pourra consacrer un temps individuel auprès de chaque élève.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à l'étude surveillée, nous vous remercions de compléter le talon d'inscription ci-dessous.

Je reste disponible pour toute précision et vous remercie pour votre confiance.

Madame Blanchard
Responsable de la vie scolaire

Talon à rendre complété et signé à Mme Blanchard pour le vendredi 4 septembre au plus tard

Je soussigné(e),,

Responsable de l'élèveen classe de

Souhaite inscrire mon enfant à l'étude surveillée selon les créneaux suivants (rayer les mentions inutiles)

Lundi :	8h à 8h55	8h55 à 9h50	15h40 à 16h35	16h35 à 17h30	17h30 à 18h
Mardi :	8h à 8h55	8h55 à 9h50	15h40 à 16h35	16h35 à 17h30	17h30 à 18h
Mercredi :	8h à 8h55	8h55 à 9h50	11h05 à 12h		
Jeudi :	8h à 8h55	8h55 à 9h50	15h40 à 16h35	16h35 à 17h30	17h30 à 18h
Vendredi :	8h à 8h55	8h55 à 9h50	15h40 à 16h35	16h35 à 17h30	17h30 à 18h

Date et signature :

Institution Jeanne d'Arc - 44, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE.

Téléphone : 01-42-53-18-95 - Site internet: jamontouge.com